LES PORTRAITS D’AVANT

PHOTOGRAPHE · VIDÉASTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations photographiques et vidéographiques — particuliers et professionnels

Prestataire : Les Portraits d’Avant
Adresse professionnelle : Boeil-Bezing (Pyrénées-Atlantiques)
SIRET : 989 176 920 00019
Téléphone : 07 62 09 68 33
E-mail : lesportraitsdavant@gmail.com
Site internet : lesportraitsdavant.fr

À vérifier avant diffusion : l’adresse complète du siège (si nécessaire sur les documents commerciaux) et les coordonnées du médiateur de la consommation doivent être ajoutées. Les modalités particulières du devis ou du contrat signé complètent les présentes CGV.

1. Objet et champ d’application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles Les Portraits d’Avant réalise des prestations de photographie et/ou de vidéographie. Elles s’appliquent notamment aux séances portrait, famille, couple, grossesse, naissance, événements privés, mariages, ainsi qu’aux prestations destinées aux professionnels, associations et établissements.
Toute réservation ou commande implique la prise de connaissance et l’acceptation des présentes CGV. Le devis, le bon de commande ou le contrat signé précise la prestation choisie, son prix, les options éventuelles, la date et les délais convenus.

2. Devis, réservation et commande

La prestation est définie dans un devis personnalisé remis au client. La réservation devient ferme après acceptation écrite du devis ou signature du contrat et versement de l’acompte éventuellement prévu au devis. Tant que ces étapes ne sont pas réalisées, la date reste disponible à la réservation par un autre client.
Le devis précise les éléments essentiels de la prestation : durée, lieu, contenu, nombre ou type de livrables lorsqu’ils sont prévus, tarif, frais éventuels et délai estimatif de livraison. Toute demande supplémentaire ou modification substantielle peut faire l’objet d’un devis complémentaire.

3. Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros. Le tarif applicable est celui mentionné sur le devis accepté par le client. Les frais de déplacement, frais spécifiques, options, impressions, albums ou prestations complémentaires sont indiqués séparément lorsqu’ils s’appliquent.
Les modalités et échéances de paiement sont précisées sur le devis ou le contrat. Pour les prestations de mariage, un paiement échelonné peut être proposé lorsqu’il est expressément indiqué au contrat. Le solde doit être réglé selon l’échéancier convenu. Aucun livrable final ne sera remis avant le règlement intégral des sommes dues, sauf accord écrit contraire.
En cas de retard de paiement, les sommes échues restent dues. Pour les clients professionnels, les pénalités de retard et l’indemnité forfaitaire de recouvrement prévues par la réglementation applicable sont exigibles dans les conditions légales.

4. Déroulement de la prestation

Le client s’engage à communiquer en temps utile les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation (adresse, horaires, déroulé, personnes à photographier, contraintes d’accès ou consignes particulières). Il veille à obtenir les autorisations nécessaires concernant les lieux privés, les organisateurs et les personnes présentes lorsque celles-ci relèvent de sa responsabilité.
Le photographe conserve sa liberté artistique et son savoir-faire, notamment pour le choix des prises de vue, cadrages, retouches, colorimétrie et montage, dans le respect de l’esprit de la prestation convenue. Les photographies non retenues, fichiers bruts (RAW), rushes vidéo et fichiers de travail ne sont pas livrés, sauf mention expresse au devis.

5. Livraison des photographies, vidéos et films

Les photographies retouchées, vidéos et films sont livrés par lien de téléchargement communiqué au client, généralement par courrier électronique ou tout autre moyen convenu. Le client doit disposer d’une connexion internet et d’un ordinateur pour accéder confortablement aux fichiers, les télécharger et les enregistrer. Certains fichiers volumineux peuvent être difficiles à télécharger ou à consulter depuis un téléphone ou une connexion limitée.
Le délai de livraison est celui indiqué sur le devis ou le contrat. À défaut de délai précis, le photographe communique au client un délai estimatif adapté à la nature de la prestation. Le client est invité à télécharger et sauvegarder l’intégralité des fichiers dès réception du lien.

6. Archivage, conservation des fichiers et livre offert

Les photographies, vidéos et films livrés sont conservés en archive par le photographe pendant une durée d’un (1) mois à compter de leur mise à disposition et de l’envoi du lien de livraison au client. À l’issue de ce délai, les fichiers sont supprimés des archives du photographe.
Il appartient donc au client de télécharger les fichiers et d’en conserver plusieurs copies sur ses propres supports (ordinateur, disque dur externe ou espace de stockage personnel) pendant cette période d’un mois. Passé ce délai, le photographe ne garantit plus la possibilité de fournir à nouveau les fichiers. Le lien de téléchargement peut également être soumis à une durée de disponibilité propre à la plateforme utilisée.
Le client est responsable de la sauvegarde et de la conservation de ses fichiers après livraison. L’archivage d’un mois ne constitue pas un service de stockage ou de sauvegarde à long terme.

Livre photo éventuellement offert : lorsqu’un livre photo est inclus à titre gracieux dans l’offre choisie, le client doit en faire expressément la demande auprès du photographe dans le délai d’un (1) mois suivant l’envoi du lien de livraison, et impérativement avant la suppression des fichiers archivés. Le livre étant un produit offert, il n’est pas envoyé automatiquement : tous les clients ne souhaitent pas nécessairement le recevoir. En l’absence de demande formulée dans ce délai, le livre ne sera pas réalisé ni expédié et le client ne pourra pas en réclamer l’envoi après la suppression des fichiers archivés. Les modalités de choix, de validation et de livraison du livre sont ensuite convenues avec le photographe.

7. Droit d’auteur et utilisation des images

Les photographies et créations vidéo demeurent protégées par le droit d’auteur. Sauf cession écrite de droits prévue au devis ou dans un contrat distinct, le photographe conserve ses droits d’auteur sur les œuvres réalisées.
Pour un client particulier, les fichiers livrés peuvent être utilisés à des fins personnelles et privées : conservation, impression pour un usage familial et partage avec l’entourage. Toute utilisation commerciale, revente, publication à des fins professionnelles, modification substantielle, suppression de signature ou exploitation par un tiers nécessite l’accord écrit préalable du photographe et, le cas échéant, une autorisation ou une rémunération complémentaire.
Pour les clients professionnels, les supports, territoires, durées et usages autorisés doivent être définis dans le devis ou un accord de cession de droits. Le paiement de la prestation ne vaut pas automatiquement cession générale des droits d’exploitation.

8. Droit à l’image et diffusion par le photographe

La réalisation d’une prestation ne vaut pas autorisation automatique de publication des images par le photographe. Toute utilisation de photographies ou vidéos où une personne est identifiable à des fins de communication, de portfolio, de site internet ou de réseaux sociaux nécessite une autorisation distincte, libre et éclairée de la ou des personnes concernées, ou de leur représentant légal pour les mineurs.
Le client peut refuser cette autorisation sans que cela remette en cause la réalisation de la prestation. Les modalités de cette autorisation, lorsqu’elle est accordée, sont précisées dans un document séparé.

9. Annulation, report et empêchement

Toute demande d'annulation ou de report doit être adressée par écrit (e-mail ou courrier) dans les meilleurs délais. Les conséquences financières dépendent de la nature de la prestation, de la date de la demande, des sommes déjà versées et des stipulations particulières du devis ou du contrat signé.
Les conditions spécifiques d'annulation, de report, d'acompte et d'indemnisation doivent être précisées dans le devis ou le contrat, notamment pour les mariages et événements réservés longtemps à l'avance. En cas d'empêchement grave du photographe, celui-ci informe le client au plus vite et recherche, dans la mesure du possible, une solution de remplacement ou un report. À défaut de réalisation de la prestation, les sommes correspondant aux prestations non exécutées sont traitées conformément au contrat et aux dispositions légales applicables.

10. Droit de rétractation

Lorsque le client est un consommateur et que le contrat est conclu à distance ou hors établissement, il bénéficie en principe d'un délai légal de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat de prestation de services, sous réserve des exceptions prévues par la loi.
Si le client souhaite que la prestation commence avant la fin de ce délai, sa demande expresse doit être recueillie. Lorsque la prestation est entièrement exécutée avant la fin du délai, le droit de rétractation peut être perdu dans les conditions prévues par le Code de la consommation, après accord et reconnaissance expresse du client. Les modalités applicables et le formulaire type de rétractation doivent être communiqués au client lorsque la loi l'exige.

11. Responsabilité et force majeure

Le photographe met en œuvre les moyens raisonnables nécessaires à la bonne exécution de la prestation. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas d'impossibilité ou de difficulté imputable au client, à un invité, à un organisateur, au lieu de réception ou à un événement extérieur indépendant de sa volonté.
En cas de force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence, les obligations affectées sont suspendues pendant la durée de l'événement. Les parties se rapprochent afin de rechercher une solution adaptée, notamment un report lorsque cela est possible.

12. Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation doit être adressée en priorité par écrit à Les Portraits d'Avant à l'adresse suivante : lesportraitsdavant@gmail.com. Les parties chercheront une solution amiable.
Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige, après avoir adressé une réclamation écrite préalable au professionnel et en l'absence de solution satisfaisante. Médiateur désigné : [Nom du médiateur]
Adresse : [Adresse postale ou site internet du médiateur]
Ces informations doivent impérativement être complétées avec le médiateur auquel l'entreprise a effectivement adhéré avant diffusion des présentes CGV.

13. Données personnelles

Les informations personnelles communiquées par le client sont utilisées pour gérer les demandes, devis, réservations, paiements et livraisons. Elles ne sont pas vendues à des tiers. Le client peut exercer les droits prévus par la réglementation relative à la protection des données en écrivant à : lesportraitsdavant@gmail.com.
Les informations détaillées sur les durées de conservation et les droits applicables peuvent être précisées dans une politique de confidentialité distincte.

14. Droit applicable et acceptation

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend, les parties privilégient une résolution amiable et peuvent recourir au dispositif de médiation indiqué ci-dessus. À défaut d'accord, le litige sera porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.
Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant la validation de sa commande et les accepter sans réserve, sous réserve des dispositions impératives applicables.

À compléter impérativement avant utilisation : nom et coordonnées du médiateur de la consommation auquel l'entreprise a adhéré. Vérifier également que les devis/contrats précisent les acomptes, échéanciers, délais de livraison et règles d'annulation/report.

Document préparé comme base de travail. Il ne remplace pas une validation juridique adaptée à la situation exacte de l’entreprise.